À propos de la fragmentation du domaine francoprovençal

Autor(en): **Müllenbroich-Marguiron, Annie**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue de linguistique romane**

Band (Jahr): **38 (1974)**

Heft 149-152

PDF erstellt am: **04.06.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-399577

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

A PROPOS DE LA FRAGMENTATION DU DOMAINE FRANCOPROVENÇAL

Dans un précédent article [1], nous nous posions différentes questions à propos de la fragmentation du domaine francoprovençal : à quelle influence régionale était soumis le domaine savoyard ? quels sont ses rapports avec le francoprovençal suisse et celui du Piémont ? et en particulier, la question suivante : le savoyard a-t-il conservé des lexèmes que le lyonnais, plus dynamique, aurait remplacés ultérieurement par d'autres créations, ou bien a-t-il poursuivi, coupé (ou éloigné) du centre lyonnais, une évolution qui lui serait propre ?

Nous ne prétendons pas, dans les limites restreintes de cet article, apporter une solution, même partielle, à cette dernière question. Nous pensions déjà, dans notre première étude, qu'une certitude ne pourrait naître qu'à la lumière d'un grand nombre de cartes. Nous nous proposons donc d'apporter seulement dans la discussion quelques cartes nouvelles. Sans contredire les conclusions acquises, elles éclairent le problème d'un jour quelque peu différent.

Nous étudierons successivement les cartes « balai », « balayer », « balayures ».

Le balai est un outil indispensable : on en trouve plusieurs dans chaque ferme, qu'on achète parfois au marché de la ville voisine, mais qu'on fabrique, le plus souvent, avec les matériaux qu'on a sous la main (genêt, bouleau, branches d'arbres) selon qu'ils sont destinés à la maison ou à la cour.

1. « Essai sur les structures sémantique et lexicale des voies de communication dans les parlers lyonnais actuels », *RLiR* 37 (1973), 25-87 ; v. en particulier p. 70-75.

PREMIÈRE PARTIE : Analyse des cartes « balai »/« balayer »/« balayures » [1].

1. *Analyse de la carte « balai ».*

Cette carte (carte 1) a été dessinée à l'aide de la carte « balai » de l'*ALLy* [2] (nº 593) et de la carte correspondante de l'*ALJA* [3]. Elle présente les aires suivantes :

a) A l'Ouest, une aire occupée par le lexème [4] *bàlè* (*bàlà*$_i$, *bàṛà*$_é$). Elle s'étend sur tout l'Ouest du domaine, du Nord au Sud, et s'avance jusqu'au milieu de la plaine de la Loire qu'elle coupe selon un axe orienté Nord-Sud et passant par Roanne et Montbrison. L'aire s'avance un peu plus vers l'Est d'une part au Nord où les points 4 et 16 de l'*ALLy* ont *bàlè*, et d'autre part au Sud, où le point 60 de l'*ALLy* a *bâṛà*$_i$.

b) Le Sud du domaine francoprovençal est occupé par le lexème *kwévo* (*kwàv*, *kwiv*, *kwiv*$_{ü}$). La limite septentrionale de cette aire coupe le département du Rhône perpendiculairement à la Saône à quarante kilomètres

1. On pourra consulter l'article de E. Platz « ' Balai ', étude de géographie linguistique et de sémantique », *Miscellanea linguistica dedicata a H. Schuchardt*, Archivium Romanicum, Genève 1922, 169-221.

2. Nous employons les abréviation suivantes :

ALF = *Atlas linguistique de la France*, par J. Gilliéron et E. Edmont.
ALJA = *Atlas linguistique et ethnographique du Jura et des Alpes du Nord*, par J. B. Martin et G. Tuaillon.
ALLy = *Atlas linguistique et ethnographique du Lyonnais*, par P. Gardette.
FEW = *Französisches Etymologisches Wörterbuch*, par W. v. Wartburg, Bonn 1922 suiv.
REW = *Romanisches Etymologisches Wörterbuch*, par W. Meyer-Lübke, Heidelberg ³1935.
Ernout-Meillet = *Dictionnaire étymologique de la Langue latine*, par E. Ernout et A. Meillet, Paris 1959.
Forcellini = *Lexicon Totius Latinitatis ab Aegidio Forcellini*, Padoue 1940.
Blaise = *Dictionnaire latin-français des Auteurs chrétiens*, par A. Blaise, Saze 1954.

3. MM. Tuaillon et Martin ont bien voulu nous autoriser à consulter les cartes « balai », « balayer » et « balayures » encore manuscrites. Qu'ils veuillent bien trouver ici l'expression de nos plus vifs remerciements.

4. Nous employons les termes *lexème* et *notion* : *notion* n'est jamais l'équivalent du *noème* dans la terminologie des sémanticiens, mais désigne seulement le contenu du mot par opposition à sa forme (*lexème*). Dans ce travail, les notions sont mises entre guillemets (ex. « balai ») ; les lexèmes sont imprimés en italiques (ex. *balai*).

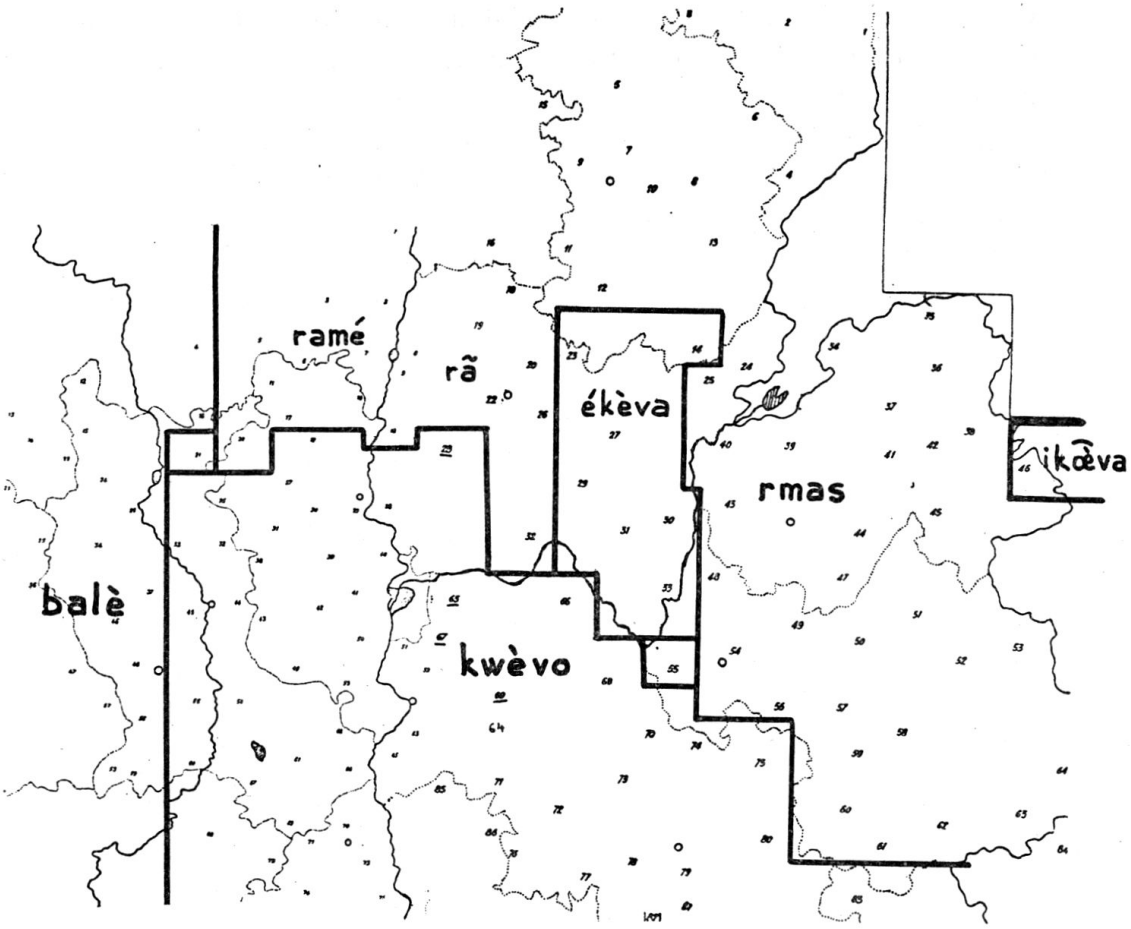

CARTE 1. — Carte des lexèmes formalisant la notion « balai » en francoprovençal de France.

Documents extraits de la carte « balai » de l'*ALLy* (nº 593) et de la carte correspondante de l'*ALJA*, encore manuscrite.
Point 21 de l'*ALLy* : *dzéni*.
Point 55 de l'*ALJA* : *balé* et *rmasé*.

environ au Nord de Lyon, puis elle s'avance dans l'Ain jusqu'au point 28 de l'*ALJA* et suit, à l'Est, la limite orientale du département de l'Isère.

c) Dans le Nord et dans l'Est du domaine, on trouve un lexème qui présente différentes formes : *rmas, rã, ràmé*. Cette aire couvre uniformément le Nord du département du Rhône, une partie de l'Ain, le Jura et les Deux-Savoies.

d) Cette aire *rmas* est cependant partiellement interrompue par une aire de type *ékèva* (*ékœ̀va*) qui occupe la moitié orientale du département de

l'Ain, en particulier le Bugey, et un point du Jura (point 14). Le même lexème se retrouve à l'extrême Est du domaine (point 46, en Haute-Savoie).

e) Deux points sont à signaler :

— le point 21 de l'*ALLy*, à l'intersection des trois aires *balé*, *rmas* et *kwévo*, où l'on a relevé le lexème *dzèni*, nom moderne du genêt ;

— le point 55 de l'*ALJA* où l'on a conjointement les deux lexèmes *rmasé* et *balè*.

Nous sommes donc en présence de plusieurs lexèmes dont on peut expliquer la répartition actuelle.

— *kwévo* apparaît comme essentiellement lyonnais puisqu'il s'étend assez régulièrement autour de la capitale régionale. Le fait qu'il s'étende beaucoup plus largement au Sud et au Sud-Est qu'au Nord permet d'envisager un recul de *kwévo* devant *rmas*, *ramé*, *rã* pour des raisons non encore éclaircies.

— L'aire *balè* apparaît immédiatement comme une aire d'invasion, très forte : elle présente, au Nord et au Sud, des avancées nettes (points 4, 16 et 60) et, surtout, elle a recouvert la moitié Ouest de la plaine de la Loire, par où s'infiltrent habituellement les mots français, ainsi que la totalité des Monts du Forez qui sont, en général, très conservateurs. Sa présence, dans cette partie de notre domaine, ne change rien à l'histoire des mots franco-provençaux et pourra donc, dans la suite, être tenue pour négligeable.

— Tout l'Est et le Nord-Est du domaine sont occupés, d'une façon uniforme, par le lexème simple *rã* ou le lexème complexe *rmas* ou *ramé*.

— L'aire *ékèva*, dans l'Ain, occupe le Bugey ; elle est limitée, au Sud, par le cours du Rhône. On retrouve le même lexème *ikɑ̃va* conservé à l'extrême Est du domaine, ce qui permet de supposer que nous avons affaire, là, à un type ancien.

— Deux points font exception : le point 21 de l'*ALLy*, à l'intersection des trois aires lexicales, gêné probablement par cet afflux de formes, a refusé, à la fois, *kwévo*, *balè* et *rmas* pour désigner cet objet par le nom du genêt, nom de la plante qui sert à le fabriquer (cf. carte 461 de l'*ALLy* « des genêts », point 21 *dé dzèné*) ; le point 60 de l'*ALJA* ne pose pas non plus de problème : le lexème local *rmasé* coexiste avec le lexème d'invasion *balè*, ce qui se rencontre fréquemment.

2. *Analyse de la carte « balayer »*.

La carte « balayer » (carte 2) a été dessinée, de même, à l'aide de l'*ALLy* (carte n° 592) et de l'*ALJA*. La répartition des aires est sensiblement la même :

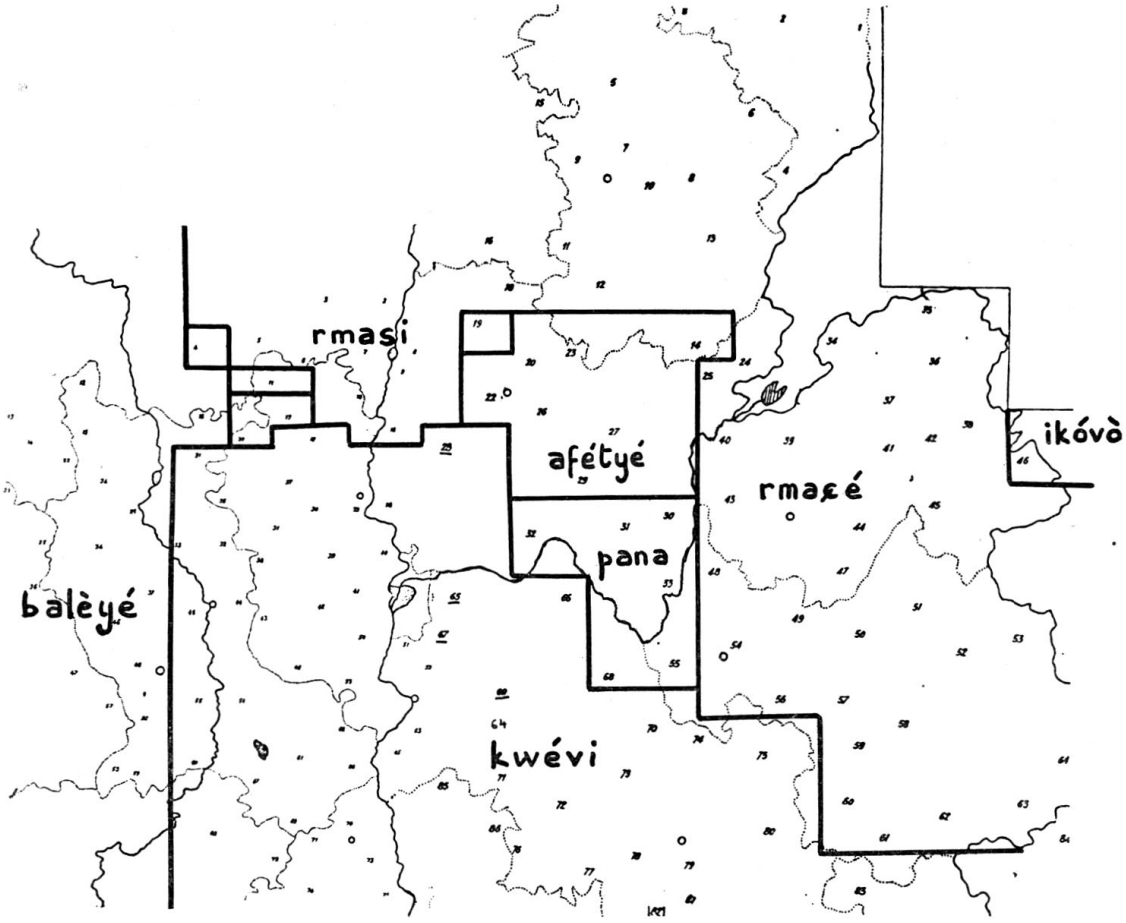

CARTE 2. — Carte des lexèmes formalisant la notion « balayer » en francoprovençal de France.

Documents extraits de la carte « balayer » de l'*ALLy* (n° 592) et de la carte correspondante de l'*ALJA*, encore manuscrite.

Point 4 de l'*ALLy* : *rmési* et *bàli*.
Point 11 de l'*ALLy* : *rmèsà* et *frèbi*.
Points 17 et 20 de l'*ALLy* : *frèbi*.
Point 19 de l'*ALJA* : *ramaɛé* et *afatyé*.

a) A l'Ouest, l'aire *balèyé* est, en tous points, semblable à l'aire *balè*. L'avancée, au Nord du domaine, est cependant plus nette puisqu'elle compte, outre les points 4 et 16, le point 21. (Au point 4, coexistent *rmési* et *bàli*).

b) L'aire *kwévi* (*kwavi*) est identique à celle du substantif *kwévo*, à deux exceptions près : le point 60 de l'*ALLy* où l'on a *kwévà* « balayer » en face

de *bạ̊ṛà*$_i$ « balai » et le point 60 de l'*ALJA* où l'on a *paná* « balayer » en face de *kwa*$_ə$*vu* « balai ».

c) L'aire *rmasi* (*rmaɛé*) est à peu près identique à celle de *rmas* (*rã, ramé*) étudiée précédemment. Une différence cependant : alors que la carte « balai » présentait, dans l'Ain, une aire *ékèva* (7 points), la carte « balayer » présente, elle aussi, à cet endroit, une aire lexicale différente, mais beaucoup plus vaste (14 points) et que recouvrent, au lieu du lexème attendu *ékœvé*, deux lexèmes différents :

d) *pana, panò*, à cheval sur les limites des départements de l'Ain, de l'Isère et de la Haute-Savoie, et

e) *afétyé*, au Nord de cette dernière aire (8 points).

f) Quelques aires d'hésitation, comme l'on pouvait s'y attendre, se trouvent à la frontière de certaines aires lexicales : point 19 de l'*ALJA* où coexistent *ramaɛé* et *afatyé* ; point 4 de l'*ALLy* où l'on trouve conjointement *rmési* et *bàli* ; points 11, 17 et 20 de l'*ALLy* où l'on a relevé un lexème *frébi* [1] (avec, en outre, le lexème *rmèså* au point 11).

Cette carte s'explique donc de la même façon que la carte « balai », si ce n'est que les aires d'hésitation sont plus importantes.

3. *Analyse de la carte « balayures ».*

La carte « balayures » (carte 3), dessinée, elle aussi, à l'aide de l'*ALLy* (carte n° 594) et l'*ALJA*, apparaît immédiatement plus complexe que les deux cartes précédentes :

a) L'aire *balèyur* (*baliya*$_ə$*r*$_i$) a, au Sud du domaine, la même frontière orientale que celle de *balèyé*, mais, au Nord, l'avancée du lexème français, que nous avions vue se dessiner sur la carte « balayer » aux points 4, 16 et 21, s'étend aux points 11, 17, 19, 20, 27 et 30.

b) L'aire *kwévur* (*kwivay*) est identique à celle des lexèmes *kwévo* et *kwévi*, à l'exception des points 66, 73 et 74 de l'*ALJA*.

c) On voit apparaître, autour de Lyon, un lexème nouveau *ékviy* (points 40, 42, 50, 51, 52 de l'*ALLy* et 67 de l'*ALJA*). Ces formes se retrouvent, encore plus à l'Est, au Sud du Jura, dans l'Ain, les Deux-Savoies, mais principalement en Haute-Savoie, et au point 66 qui est situé dans l'Isère.

d) La partie orientale de la Haute-Savoie présente le lexème *ékóvyur*

1. Ces trois points sont d'ailleurs les seuls relevés par *FEW* 15, 2, 574 a où l'on trouve *fourbir* avec le sens de « balayer ».

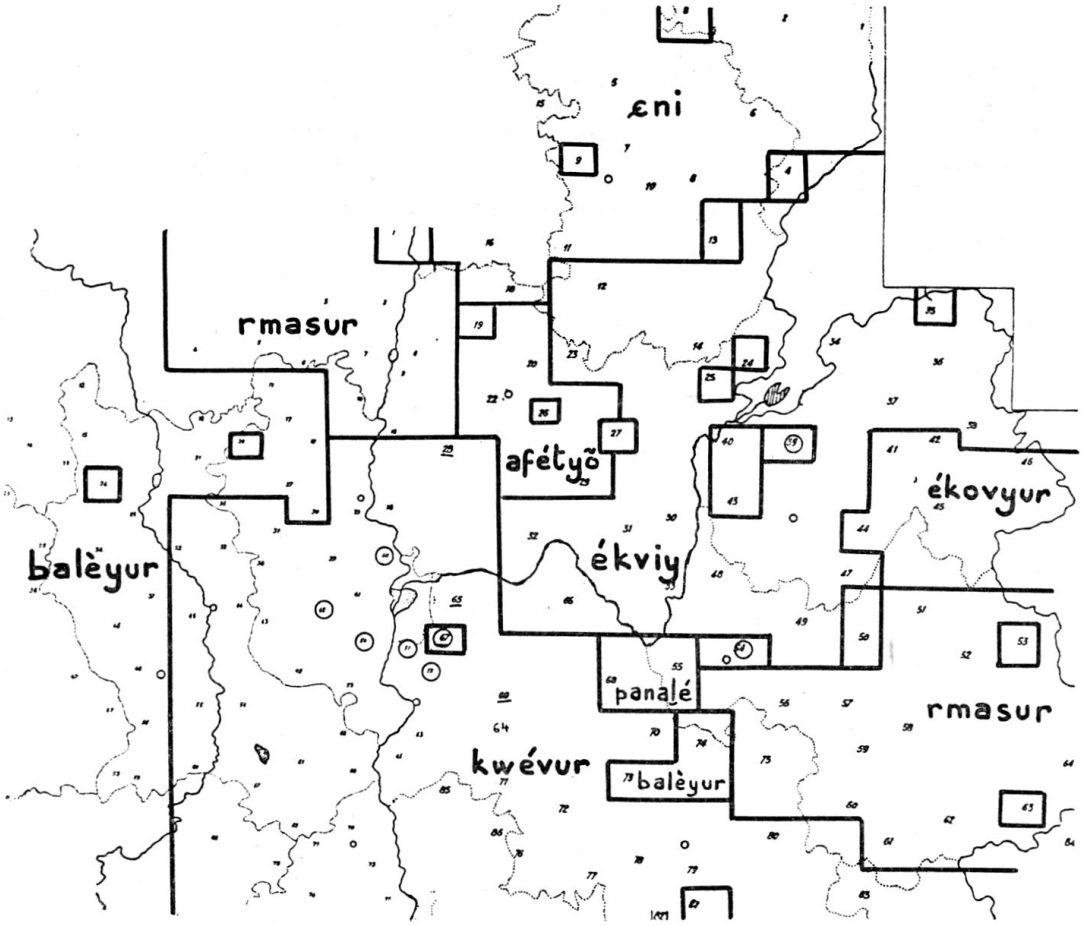

CARTE 3. — Carte des lexèmes formalisant la notion « balayures » en francoprovençal français.

Documents extraits de la carte « balayures » de l'*ALLy* (nº 594) et de la carte correspondante de l'*ALJA*, encore manuscrite.

O : attestations isolées du lexème *ékviy*.

Formes isolées :

ALLy — point 1 : *lé rméɛœr* et *lé ɛni*.
point 20 : *lé brus* et *lé baléyur*.
point 24 : *lé solté*.
points 12, 16, 22, 28, 35, 55 : pas de réponses.

ALJA — point 3 : *balèyur* et *lu ɛẽni*.
point 4 : *lu ɛni* et *rmasụré*.
point 9 : *lé rmaɛõ*.
point 13 : *rmaɛuré*.
point 19 : *ramaɛõ* et *afatyõ*.
point 24 : *lé kofyó*.
point 25 : *lẽ burdzã*.
point 26 : *la salẽté*.
point 27 : *lẽ ɛẽni*.
point 35 : *ékòvụre*.
point 39 : *rmaɛụrè* et *ékòvḷè*.
point 40 : *rèmaɛụrè*.
point 43 : *armafyœ̀rè*.
point 50 : *balèyụrè*.
point 53 : *òrdụrè*.
point 54 : *rmaɛœ̀rè* et *ékèvœ̀ḷé*.
point 63 : *baléyụrè*.
point 67 : *ékuviḷè* et *la pụsa*.
point 81 : *la pụsa*.

(*ékòvụre*) qui correspondrait aux formes du point 46 *ikóvò* « balayer » et *ikα͡va* « balai », mais dont les attestations sont beaucoup plus nombreuses.

e) La région de Mâcon et la plus grande partie de la Savoie sont occupées par le lexème *rmasur*. On retrouve ces formes, sporadiquement, aux points 4, 9, 13, 19, 39, 40 et 43 de l'*ALJA*.

f) Au Nord du domaine, le lexème *ɛni* occupe treize points et le point 27.

g) Enfin, en de nombreux points, on a obtenu ce que l'on pourrait appeler des réponses approchées : *ALLy*, point 20 *lé brus* [1] « débris de foin qui tombent de la crèche, débris, résidus » et point 24 *lé solté* « saletés » ainsi qu'au point 26 de l'*ALJA* ; *ALJA*, points 24, 25, 53 où l'on a relevé respectivement *lé kofyo*, *lé burdzã*, et *orduré*. Aux points 3, 50, 73 et 74, on retrouve le lexème d'invasion *balèyur*. Aux points 67 et 81, *la pusa* « la poussière », tandis qu'en deux points, on a formé, à partir de *pana* « balayer », un substantif *panalè* [2] « balayures » et que l'on retrouve, correspondant en partie à l'aire *afétyé* « balayer », une aire *afétyõ* [3] « balayures » (points 19, 20, 22, et 29).

4. *Comparaison des cartes « balai » et « balayer »*.

C'est la comparaison de ces trois cartes qui nous permettra de tirer nos premières conclusions. Ces trois notions peuvent, en effet, être formalisées selon une structure lexicale simple, si les trois lexèmes ont le même radical, ou selon une structure complexe si ces trois lexèmes sont issus de deux, voire de trois radicaux différents.

Nous étudierons, dans une première partie, les lexèmes qui formalisent les deux notions « balai »/ « balayer » (carte 4). Sur les 159 points du domaine où l'on a fait l'enquête [4], 142 points ont une structure lexicale simple, c'est-à-dire utilisent un lexème de même origine pour désigner l'objet et l'action. Ce qui s'explique aisément : la langue a une tendance assimilatrice, analogique très forte. Lorsqu'elle a adopté un lexème, elle forme, à partir de ce lexème, une famille dont les différents membres formalisent les notions qui lui sont nécessaires. Sur *balè*, elle a formé *balèyé*, sur *rmas*, *rmasi* et sur *kwévi*, le déverbal *kwévo*.

1. Cf *FEW* 1, 574 a
2. Cf. *FEW* 7, 560 et 561 a.
3. Cf. *FEW* 1, 48 b.
4. Le domaine francoprovençal de France compte, en fait, 161 points qui ont été l'objet d'une enquête soit de l'*ALLy* soit de l'*ALJA*. Mais aucune réponse ne m'a été communiquée pour les points 64 et 84 de l'*ALJA*.

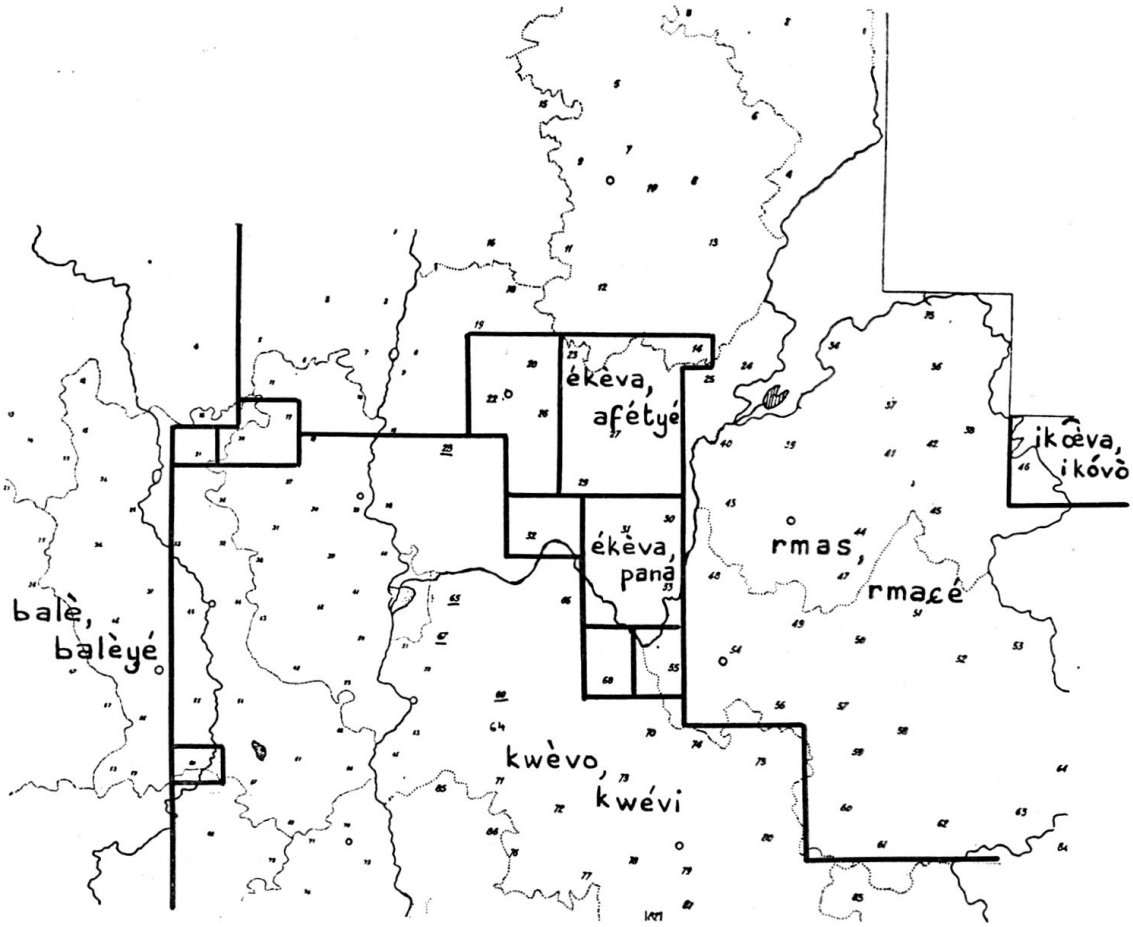

CARTE 4. — Carte des lexèmes formalisant le couple de notions « balai »/« balayer ».

Les lexèmes formalisant le substantif sont placés avant la virgule ; ceux qui formalisent le verbe figurent après la virgule.

ALLy —	points 17 et 20	: *ràmè, frèbi.*
	point 21	*dzèni, bàliyà.*
	point 60	: *baɣa*$_i$, *kwévà.*
ALJA —	points 20, 22, 26	: *rã, afétyé.*
	point 32	: *rã, panò.*
	point 55	: *balé* et *rmasé, panò.*
	point 68	: *kwaɣvu, paná.*

Le domaine francoprovençal se divise en trois aires nettement délimitées :

a) à l'extrême Ouest (plaine de Roanne et Monts du Forez), une aire *balè/balèyé* ;

b) autour de Lyon (et particulièrement au Sud-Sud-Est, une aire *kwévo/kwévi* ;

c) dans une large zone autour de Mâcon, dans l'ensemble du Nord-Est et de l'Est du domaine francoprovençal français, une aire *rmas/rmasi* ;

d) en Haute-Savoie, à la frontière suisse, le couple *ikœ̃va/ikóvò*.

Dix-sept points voient leur structure désorganisée. Ils dessinent deux zones d'extension différente, l'une dans le Nord du Lyonnais-Forez, l'autre en Bugey, mais situées toutes les deux au contact de deux ou trois aires lexicales différentes, ce qui suffit à expliquer leur présence.

L'étude des cartes « chemin », « sentier », « raccourci », d'une part, et celle de la carte « à l'aube », d'autre part, nous avaient amené à dégager trois aires nettement caractérisées :

a) un francoprovençal lyonnais, à l'Ouest, groupant les départements de la Loire et du Rhône ;

b) un francoprovençal savoyard, à l'Est, regroupant les Deux-Savoies et le Bugey ;

c) au centre, une aire orientée Nord-Sud, délimitée par l'axe Saône-Rhône à l'Ouest et les contreforts du Jura et des Alpes à l'Est où la situation lexicale apparaissait toujours très complexe.

Dans le cas de « balai »/« balayer », la situation est, à la fois, semblable et différente :

1) Le francoprovençal lyonnais voit son aire réduite à l'Ouest par le lexème français. Mais il est surtout important de remarquer que le lexème lyonnais s'étend, au Sud et au Sud-Est de Lyon, jusqu'à la limite de la Savoie et, à l'Est, jusqu'à un point de l'Ain.

2) Le lexème de l'aire savoyarde n'existe plus à proprement parler : on ne relève qu'un seul lexème de Mâcon à la Suisse et au Piémont.

3) Enfin, l'aire de flottement (lexèmes *paná, afétyé*) est considérablement réduite. De plus, elle n'est ouverte ni vers le Nord où l'on a relevé *rmas*, ni vers le Sud où subsiste *eskubo* : nous ne sommes donc en présence ni d'une influence française ni d'une influence provençale.

5. *Comparaison avec la carte « balayures »*.

Si l'on compare maintenant cette dernière carte (carte 4) à la carte formalisant la notion « balayures » (carte 3), on saisit, dès le premier abord, la complexité de la situation lexicale :

— En Lyonnais-Forez, on note peu de changements : les zones à structures formelles simples restent à peu près identiques. On trouve *balèyur* et *rmasur* là où on les attendait.

— L'aire d'hésitation, à l'Est de Roanne, devient plus importante : 8 points au lieu de 3.

— Le lexème lyonnais *kwévur, kwivay* dessine avec *kwévo, kwévi* une aire absolument homogène et qui s'étend, de même, jusqu'à l'Ain et la Savoie.

— Seuls, autour de Lyon, quelques lexèmes de type *ékviy* rompent cette homogénéité.

— C'est l'aire où l'on avait précédemment le couple *rmas/rmasi* qui est le plus bouleversée. On retrouve, autour de Mâcon, dans la plus grande partie de la Savoie et en quelques points isolés, une structure formelle de type : *rmas/rmasi/rmasur*, mais que s'est-il passé entre ces deux extrêmes ? Le Jura est occupé par un lexème de type *ɛni* [1], une aire, d'extension modeste, dans l'Ain, est occupée par un lexème de type *afétyõ* qui formerait une structure formelle avec *afétyé* « balayer » mais pas avec *ékèva* « balai » ! La situation est exactement la même pour *panaʎé* en face de *paná* et *kwaᵢvu* ou *rmasé* (points 55 et 68 de l'*ALJA*). Un lexème de type *ékviy*, identique à celui qui est signalé autour de Lyon, occupe une zone à cheval sur les trois départements de l'Ain et des Deux-Savoies, tandis que l'Est de la Haute-Savoie est occupé par un lexème *ékóvyur*, de racine identique aux *ikvɑ̃̆va/ikóvò* du point 46, mais qui ne forme pas de structure formelle avec *rmas/rmasi*.

Si donc l'aire lyonnaise, considérablement agrandie, apparaît éminemment stable pour chacun des trois lexèmes, il n'en est pas de même pour le domaine savoyard qui se fond dans la zone orientale du francoprovençal. L'histoire de ces lexèmes va nous permettre de compléter les données fournies par les cartes.

1. Cf. *FEW* 2, 193 a et 190, note 1.

DEUXIÈME PARTIE : Analyse historique des quatre principaux lexèmes fournis par les cartes « balai »/« balayer »/« balayures ».

1. *Avant la romanisation.*

Le domaine galloroman est occupé, comme le suggère l'*ALF* (cartes « balai » n° 107 et « balayer » n° 109), dans sa presque totalité, par un lexème gaulois *BANATLO [1] « genêt », « balai » à cause de l'emploi de branches de genêts pour fabriquer des balais ou même, plus simplement, en guise de balai. Ce lexème entre en concurrence avec le lexème latin, dès la romanisation.

2. *La romanisation.*

Le vocabulaire latin possédait un lexème VERRERE « balayer » qu'Ernout-Meillet (724 b) qualifie « d'ancien, usuel et classique » et qui avait permis la formation de nombreux dérivés. Mais VERRERE, s'il a été introduit en Gaule par le biais des écoles, n'y a laissé absolument aucune trace. Les Romains, en revanche, ont apporté un autre terme « ancien, technique et familier » (Ernout-Meillet 604 a) : SCOPAE, plurale tantum, beaucoup plus fréquent, à l'origine, que son correspondant singulier SCOPA [2]. SCOPAE désignait, au départ, une touffe d'herbes, puis de branches. Par ce pluriel s'explique le sens de balai, et ce n'est que plus tard, avec l'extension de ce sens, que l'on a perdu le sens collectif du mot et généralisé la forme singulier SCOPA (*FEW* 11, 317 b et Forcellini 258 c). SCOPA est attesté

1. Pour *balai* « balai », on pourra consulter : *FEW* 1, 232 b et 233 ; Tobler-Lommatzsch 1, 810-811 ; Godefroy 8, 276 c. Bloch-Wartburg, *Dictionnaire Etymologique de la Langue Française*, Paris, [5]1968, p. 53 b. — G. Alessio, « Saggio di Etimologie Francesi, fr. balai ' scopa ' », *Revue de Linguistique Romane*, 17, p. 163. — A. Dauzat, « ' Balai ' vient-il du gaulois ou du breton ? », *Français Moderne* 7 (1939), 343-346.

2. Sur SCOPA, SCOPARE, SCOPILIAE, on pourra consulter : *FEW* 11, 317 b ; 11, 321 b ; 11, 323 b. Tobler-Lommatzsch 3, 989. Godefroy 3, 435 b. Bloch-Wartburg, *Dictionnaire Etymologique de la Langue Française*, Paris, [5]1968, article *écouvillon* p. 212 a. G. Straka, « Contribution à l'étude du vocabulaire francoprovençal de Saint-Étienne (Loire) », *Zeitschrift für Romanische Philologie* 74 (1958), 137-138.

depuis Plaute (on en trouve aussi deux attestations chez Pline l'Ancien, ce qui laisse supposer que le mot était d'emploi courant, Blaise 744 a), tandis que SCOPARE apparaît, pour la première fois, dans l'Itala (Blaise 744 a trouve SCOPO, SCOPARE chez Hermas, auteur grec du IIe siècle). Le troisième membre de la famille est encore plus récent, puisque la première attestation de SCOPILIAE figure dans des gloses du VIIIe siècle. (SCOPILIAE serait formé, selon *FEW* 11, 323 b, à partir de l'étymon SCOPA, à l'aide du suffixe de QUISQUILIAE « déchets, balayures » qui n'a laissé que très peu de traces en ancien provençal, *FEW* 2, 1490 a). Il semble donc qu'au moment de l'arrivée du latin en Gaule la famille SCOPA, SCOPARE, SCOPILIAE était tout juste en train de se former. Cette impression est d'ailleurs confirmée par la répartition des trois lexèmes à travers la Galloromania.

SCOPA, SCOPARE, qui forment un couple de date plus ancienne que SCOPILIAE, ont dû être présents, à un moment donné, sur l'ensemble du domaine. En effet, si l'on trace, à l'aide du *FEW*, une carte des attestations des *ékœv*, *iskubo* « balai » et des dérivés *écouvette*, *écouveter*, *écouvillon*, *écouvillonner*, on constate que les mots issus directement de SCOPA et les dérivés de celui-ci sont partout dans la Galloromania, et que par conséquent SCOPA a dû s'étendre partout. La situation est différente lorsqu'il s'agit des descendants de SCOPARE. Ce verbe n'apparaît pratiquement pas en dehors des aires où SCOPA, SCOPARE sont attestés par l'*ALF* au sens de « balai »/« balayer », ce qui peut se concevoir, le verbe n'ayant pas vécu là où l'objet balai portait un autre nom. On pourrait penser qu'un glissement de sens l'aurait conservé au sens « d'écouvillonner » en face des *écouvettes* et *écouvillons*. Mais la langue, qui travaille toujours à se créer une structure simple et efficace, l'a remplacé par des verbes refaits sur ces substantifs : *écouveter*, *écouvillonner*, sauf en Suisse romande où *ékœvé* « écouvillonner » s'oppose à *rmasi* « balayer » (*Tableaux phonétiques de la Suisse romande*, nº 97). Le fait que SCOPARE n'a pas laissé de descendants sur l'ensemble de la Galloromania ne signifie pas qu'il n'y a jamais été, mais laisse prévoir qu'il a été délogé par un mot plus fort que lui : *balayer*.

Le cas est différent pour le troisième membre de la famille : SCOPILIAE. Attesté seulement depuis le VIIIe siècle, le mot ne semble pas avoir eu le temps de recouvrir l'ensemble du domaine. Les descendants de SCOPILIAE sont attestés dans le Morvan, en Bourgogne, en Franche-Comté, dans les Deux-Savoies, le long de la frontière italienne jusqu'à la mer et le long de la Méditerranée. A l'Ouest du Rhône, ils recouvrent le Gard et l'Hérault, l'Aveyron et le Sud de la Lozère.

En francoprovençal, les attestations d'*ékviy* [1] ne sont que sporadiques pour les raisons suivantes. Parallèlement, semble-t-il, à l'établissement de SCOPILIAE dans l'Est, Lyon se créait un lexème propre *SCOPIARE [2] « balayer ». La création de ce dérivé en -IARE parle une fois de plus en faveur de la culture latine de Lyon. Lyon a, en effet, suivi là les règles de dérivation typiques du latin tardif (à partir du IIIe siècle). Ces créations avec yod seraient même fréquentes en francoprovençal [3]. Toujours est-il que la famille issue de *SCOPIARE s'est développée avec force dans tout le Lyonnais-Forez. Elle a occupé une zone qui a pu être plus vaste que ce qu'elle est actuellement surtout au Nord et au Nord-Est. Sur le verbe *kwévi*, on a formé le déverbal *kwévo* « balai » et le diminutif *kwavyéta* « petit balai » et aussi, pour « balayures », les dérivés *kwévur*, *kwivay*. C'est probablement dans la force de cohésion de cette famille que réside l'explication de l'absence d'*ékviy* en lyonnais. Ce lexème, dont la forme diffère de celle des descendants de *SCOPIARE (*ékviy/kwévi*, *kwévo*), n'a pas été senti comme faisant partie de la structure, d'où son refus par les patoisants et la création d'autres dérivés. *ékviy* a parfois été conservé en Lyonnais-Forez, avec le sens plus général d'ordures, immondices, mais il a surtout été repoussé vers le Nord et l'Est où il a pu se fixer à cause de la pauvreté des familles qui s'y trouvaient, et vers le Sud où il s'intégrait parfaitement aux descendants de SCOPA, SCOPARE.

Est-ce dans le même temps que les grands dialectes du Nord et de l'Est de la France adoptaient, de concert ou non, un autre lexème, latin lui aussi : RAMUS « branche d'arbre » [4] ? *rã*, forme simple, et *ramon*, *rmas* (selon

1. Nizier du Puitspelu (148) relève *équevilles* « balayures, ordures ». Ce mot désignait encore, à Lyon, il y a quelques vingt ou trente ans, ce que les éboueurs emportaient : balayures, ordures ménagères, reliefs de repas et cendres de bois ou de charbon. Il s'agit évidemment d'une notion citadine. A la campagne, il n'y a pas de seau à équevilles comme en ville, puisque tout ce qui est comestible, loin d'être jeté, sert de nourriture aux bêtes. Mlle M. Gonon me signale que *équevilles* gagne en Forez par contact avec Lyon : elle l'a trouvé, en 1971, à Poncins, Feurs, Montbrison et Saint-Étienne.

2. Cf. *FEW* 11, 322 b.

3. Cf. H. Hafner, *Grundzüge einer Lautlehre des Altfrankoprovenzalischen*, Romanica Helvetica nº 52, Berne 1955, p. 64.

4. Cf. *FEW* 10, 39 a : premières attestations, *ramon* ca. 1300 et *ramas* 1367 en bourguignon. — *Ramon* est attesté en Forez comme nom de personne. Dans les Tables des Notes n. IV des *Chartes du Forez* (Tables établies par Mlle M. Gonon), Paris, 1970, on relève, sous *Comelles*, p. 102 b : « J. de Comelles dit le Ramon, clerc, 1301 » et p. 271 a : « Ramons (Mart.) Saint-Romain le Puy, 1397 ».

le suffixe employé) sont certainement plus motivés que *balai* dans des régions où l'on fabriquait plutôt les balais avec des branches d'arbres [1]. Le picard, le wallon et le champenois ont choisi *ramon* (RAMUS + ONE), tandis que le bourguignon, le franc-comtois et le savoyard adoptaient *rmas*, *rmés* (RAMUS + ACEA).

Il est intéressant de remarquer que RAMUS, tout comme SCOPA, appartient à la bonne latinité ; il est seulement moins précis que SCOPA. Il serait donc fort possible que nous soyons ici en présence d'un choix différent de chacun de nos deux dialectes, dans le vaste apport latin. D'une part, Lyon se crée une famille propre, sur *SCOPIARE, dérivé grammaticalement acceptable d'un mot du latin cultivé SCOPARE : la ville fait preuve, comme à son ordinaire, d'une haute tenue linguistique. D'autre part, le savoyard voisin, plus paysan, moins scolarisé surtout, choisit, pour désigner le balai, un mot latin mais de sens plus général, un mot plus vulgaire RAMUS.

Thèse séduisante ! Il faut cependant remarquer ceci : si l'on considère la forme des aires *ramon*, *rmas*, on incline plutôt à penser qu'il s'agit là d'aires secondaires ayant recouvert, mais seulement en partie, les aires *ékèva/ékèvé*, les lexèmes issus de SCOPA/SCOPARE s'étant conservés dans les régions les plus conservatrices, les plus profondément latinisées, les plus extrêmes : Wallonie, Valais, Provence. Comment expliquer, de plus, que le savoyard, qui aurait choisi RAMUS au détriment de SCOPARE ou *SCOPIARE, ait conservé autant d'*ékovyur* et d'*ékviy*, comment expliquer la persistance d'*ékèva* « balai » en Bugey ?

3. *Après la romanisation.*

Choix simultané ou non, les trois lexèmes existent en domaine franco-provençal français. Ils entrent, alors, en concurrence entre eux et aussi en concurrence avec *balai*. En devenant le mot du français, *balai* prend un

1. Je ne donnerai, pour preuve de cette différence de matériaux dans la confection des balais, qu'une seule citation tirée du livre de M. L. Remacle, *Documents lexicaux extraits des Archives Scabinales de Roanne (la Gleize), Archives de Liège, 1492-1794*, Paris, 1967, article « fwéti » (p. 222 a), année 1653 : [ils jurent] « de rapporter tous ceux et celles qu'ils trouveront couppant et gastant bois... et aussi ceux qui gasteront les beolles (bioles : « bouleaux ») dans lesdites aisances et héritages pour faire ramons (« balais ») à l'effect de les vendre. » (les traductions entre parenthèses sont de M. Remacle). L'attestation est certes tardive, mais elle a l'avantage de donnner une explication possible de l'adoption des dérivés de RAMUS pour désigner le balai.

essor nouveau qui lui permet de s'étendre dans la plus grande partie de la Galloromania. Mais *kwévo/kwévi*, *rmas/rmasi* et aussi *ékèva* ont suffisamment résisté à cet envahisseur pour porter témoignage, s'il en était besoin, de l'indépendance de nos grands dialectes.

Nous conclurons ainsi :

Le domaine lyonnais était limité, dans notre précédente étude, aux départements de la Loire et du Rhône, mais la présence de lexèmes lyonnais dans les départements de l'Ain et de l'Isère nous permettait de supposer que l'extension du domaine sous l'influence de Lyon avait été autrefois plus importante. Il semble que les cartes « balai »/« balayer »/ « balayures » nous indiquent ses limites les plus extrêmes, au moins en ce qui concerne le Sud et le Sud-Est.

Le domaine savoyard comprenait les Deux-Savoies et le Bugey. Dans l'état actuel de nos cartes, il semblerait avoir perdu son autonomie face au Lyonnais d'une part et à ses autres voisins d'autre part. Cependant, si l'on creuse un tant soit peu les différentes couches lexicales, le savoyard apparaît très conservateur (l'aire *ékèva* est située à la limite du Bugey, les attestations d'*ékovyur*, *ékviy* sont très nombreuses dans l'Ain et en Haute-Savoie). Mais le choix fort probable d'un mot différent de la latinité nous révèle un dialecte doté d'une très forte individualité [1].

Enfin, la présence du même lexème dans la région de Mâcon, en Franche-Comté et dans les Deux-Savoies pose une nouvelle question à propos du francoprovençal savoyard, celle de son ouverture vers les grands dialectes du Nord-Est et du Sud-Est de la France.

Lyon-Strasbourg-Heidelberg Annie MÜLLENBROICH-MARGUIRON.

1. Un autre exemple de l'indépendance lexicale du savoyard et, ici, de son conservatisme, au sein du francoprovençal de France, nous est fourni par la carte « ruisseau » (carte 5). Alors que le Lyonnais partage avec l'ensemble de la Galloromania le lexème *riu* (de RIVUS) et divers autres : *rigole*, *bief*, *taré* et, bien sûr, *ruisseau*, les Deux-Savoies et une partie du Bugey dessinent une aire nettement délimitée et très homogène où subsiste un lexème *nã* d'origine gauloise et conservé seulement en savoyard (*FEW* 7, 7 b et 10, 422 b ; *ALF* carte « ruisseau » n° 1175).

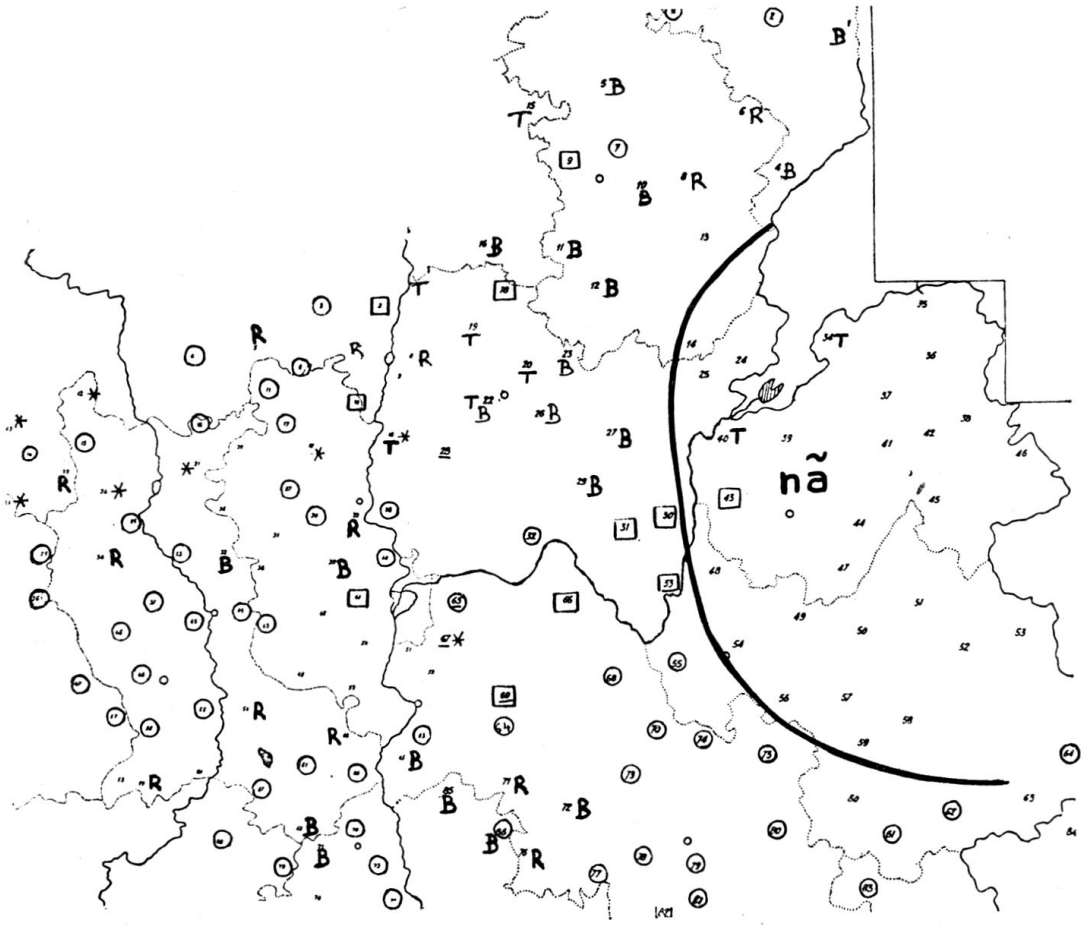

CARTE 5. — Carte des lexèmes formalisant la notion « ruisseau » en francoprovençal de France.

Documents extraits des cartes « ruisseau » de l'*ALLy* (nº 860) et de l'*ALJA* (nº 137). Voir aussi les cartes « rivière » de ces mêmes atlas.

○ type *rui*.
□ — *rigole*.
★ — *ruisseau*.
R — *rivière*.
B — *bief*.